



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 08 JUILLET 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 29 Juin 2021
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 10
Nombre de procuration : 05

Extrait n°BC-07-2021/125

Objet : Approbation du plan de financement de l'étude sur la sphère maritime et le développement de l'économie bleue.

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTE, Chantal MAIGNAN, Jiovanny WILLIAM, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

AVAIENT DONNE PROCURATION

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Bruno Nestor AZEROT, Frédéric BUVAL à Bruno Nestor AZEROT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Norbert MONSTIN à Joseph PERASTE, Sainte-Rose CAKIN à Germain DUTON.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Lucien SALIBER, Thierry MARECHAL, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE,
Partis en cours de séance : Norbert MONSTIN, Sainte-Rose CAKIN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Considérant que la valorisation du littoral et de l'espace maritime constitue un enjeu majeur de développement du territoire. En effet, le Nord a pendant longtemps accentué son développement sur le secteur agricole compte tenu de la richesse de son sous-sol. Alors qu'en même temps, les activités se sont développées sur le littoral sans faire l'objet d'une mise en cohérence et d'une planification dans un schéma global de développement du littoral et de l'économie bleue.

Or, on note une présence importante d'activités sur le littoral, la zone des 50 pas géométriques et sur le domaine maritime. Aussi, le développement durable de la frange littorale du Nord est étroitement lié à celui de l'économie bleue ;

Considérant que CAP Nord Martinique ne dispose pas d'éléments d'analyse concrets pour élaborer une stratégie de développement viable de son économie bleue. Ainsi, faisant suite au diagnostic effectué, le prestataire retenu pour cette étude devra définir une stratégie multiscalaire puis un ensemble d'actions concrètes visant le développement durable de l'économie bleue du territoire et favorisant un tourisme basé sur les ressources endogènes du Nord de la Martinique ;

Considérant que l'enveloppe globale pour la réalisation de cette étude est évaluée à 63 400,00€ HT ;

Considérant que CAP Nord Martinique a la possibilité de déposer une demande de subvention européenne pour financer 45% du montant de l'étude en tablant sur l'Axe 8 du FEDER « **Le Développement endogène des territoires**, augmenter la création de richesses et d'emplois par la valorisation du potentiel touristique endogène » ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses

Etude sur la sphère maritime et le développement de l'économie bleue	57 400,00€
Communication	6 000 €
Total HT	63 400,00 €
Total TTC	68 843,25 €

Recettes

CAP Nord Martinique	55%	34 847,50 €
FEDER	45%	28 552,50 €
Total	100%	63 400,00 €

Considérant l'avis favorable de la commission AHI en date du 11 Mai 2021 ;

Considérant l'avis favorable de la commission mixte finances-subvention réunis le 02 juin 2021 pour le plan de financement de l'étude sur la sphère maritime et le développement de l'économie bleue pour l'exercice 2022 ;

Considérant la proposition faite en séance de solliciter la Collectivité Territoriale de la Martinique afin qu'elle participe au financement ; cette dernière pourra en effet utiliser l'étude dans le projet plus global qu'elle mène ;

Considérant que le plan de financement serait alors le suivant :

Dépenses

Etude sur la sphère maritime et le développement de l'économie bleue	57 400,00€
Communication	6 000 €
Total HT	63 400,00 €
Total TTC	68 843,25 €

Recettes

CAP Nord Martinique	20%	12 680,50 €
FEDER	45%	28 530,00 €
CTM	35%	22 190,00 €
Total	100%	63 400,00 €

Considérant que les travaux ne commenceront qu'après réception de la notification des cofinanceurs ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le plan de financement de l'étude sur la sphère maritime et le développement de l'économie bleue, comme suit :

Dépenses

Etude sur la sphère maritime et le développement de l'économie bleue	57 400,00 €
Communication	6 000,00 €
Total HT	63 400,00 €
Total TTC	68 843,25 €

Recettes

CAP Nord Martinique	20%	12 680,50 €
FEDER	45%	28 530,00 €
CTM	35%	22 190,00 €
Total	100%	63 400,00 €

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 15

Contre : 00


Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 02 Août 2021

Le Président

 Bruno Nestor AZEROT

